

Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle

Procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2024 à 17H00

Convocations transmises par voie dématérialisée le 26 juin 2024

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Christophe BOULANGER, Christian GATARD, Francis GERARD, Jean-Patrick GILLE, Michel GILLOT, Aude GOBLET, Laure JAVELOT, Christophe LOYAU-TULASNE, Régis SALIC, Nathalie SAVATON, Cathy SAVOUREY, Didier VALLEE.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Janick ALARY, Alain BENARD, Jean-François CESSAC, Christophe DUVEAUX, Jacques LEMAIRE, Franck MAZET, Vincent MORETTE, Brigitte PINEAU, Gérard SERER, Nicolas TOKER, Axelle TREHIN.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Fabien BARREAU, Marie-Annette BERGEOT, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Stéphane de COLBERT, Frédéric DUPEY, Alain ESNAULT, Jean-Christophe GASSOT, Alain JAOUEN, Éric LOIZON, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGE.

ETAIENT EXCUSES :

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Frédérique BARBIER, Anne BLUTEAU, Thierry CHAILLOUX, Sébastien CLEMENT, Philippe CLEMOT, Gérard DAVIET, Cédric DE OLIVEIRA, Emmanuel FRANCOIS, Franck GAGNAIRE, Armelle GALLOT-LAVALLEE, Patrick LEFRANCOIS, Sébastien MARAIS, Patrick NOGIER, Florent PETIT, Laurent RAYMOND, Bertrand RENAUD, Catherine REYNAUD, Bertrand RITOURET, Bernard SOL, Alice WANNERROY.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Gilles AUGEREAU, Pascale DEVALLEE, Claude GARCERA-TRIAY, François LALOT, Jean-Bernard LELOUP.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Isabelle DELACOTE, Sylvia GAURIER, Patrick MICHAUD, Eric RIVAL.

POUVOIRS :

- M. Philippe CLEMOT donne pouvoir à M. Michel GILLOT
- M. Cédric DE OLIVEIRA donne pouvoir à M. Christian GATARD
- M. Thierry CHAILLOUX donne pouvoir à Mme Laure JAVELOT
- Mme Sylvia GAURIER donne pouvoir à Mme Marie-Annette BERGEOT
- M. Patrick NOGIER donne pouvoir à Alain ESNAULT
- M. Laurent RAYMOND donne pouvoir à M. Jean-Luc CADIOU
- M. Claude GARCERA-TRIAY donne pouvoir à M. Vincent MORETTE
- M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Eric LOIZON
- M. Eric RIVAL donne pouvoir à M. Frédéric DUPEY
- Mme Catherine REYNAUD donne pouvoir à Mme Cathy SAVOUREY
- M. Sébastien CLEMENT donne pouvoir à M. Didier VALLEE

- M. Gilles AUGEREAU donne pouvoir à M. Janick ALARY
- M. Bertrand RENAUD donne pouvoir à M. Christophe BOULANGER
- Mme Pascale DEVALLEE donne pouvoir à M. Franck MAZET
- Mme Sylvia GAURIER donne pouvoir à M. Stéphane de COLBERT

- Ordre du jour du Comité syndical -

- Délibération n°24/07/01 : AVIS SUR LA MODIFICATION DU SRADET CENTRE-VAL DE LOIRE
- Délibération n°24/07/02 : Rapport d'activité 2023

M. Franck MAZET a été désigné secrétaire de séance. Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

1. Avis du SMAT sur la modification du SRADET Centre-Val de Loire

Monsieur Christian GATARD, Président, donne lecture du rapport suivant :

Il convient de rappeler que les trois EPCI membres du SMAT ont émis des avis favorables au projet de modification du SRADET. De fait, il est proposé aux membres du SMAT de s'orienter vers un avis similaire.

Un travail de recensement des besoins a été réalisé et les EPCI ont fait remonter leurs attentes, notamment au regard des démarches de projet en cours. La question des coups partis sera notamment à apprécier au regard de ces démarches de projet.

Au regard des éléments remontés, le chiffre de 571 ha proposé par la Région Centre-Val de Loire semble cohérent avec les besoins de l'Agglomération Tourangelle.

Monsieur GILLOT rappelle que la réserve stratégique mutualisée permettra de répondre à des besoins en matière économique ou industrielle qui ne sont pas encore identifiés à ce jour.

Monsieur MAZET émet des réserves sur les modes de calcul opérés par la Région, à ce titre la commune de Vernou-sur-Brenne s'abstiendra sur le vote.

Monsieur GILLE rappelle que la Région a souhaité mettre en place une méthode consensuelle et partagée. Il convient aussi de préciser que la réserve s'appliquera à hauteur d'1ha de la réserve = 1 ha du territoire du projet. Il y a également la clause de revoyure à 3 ans. Enfin, le territoire de l'Agglomération Tourangelle est le territoire régional qui dispose de la plus grosse enveloppe.

Concernant les projets qui pourraient émarginer à la réserve stratégique mutualisée, M. MORETTE précise qu'une zone d'activité à Monnaie pourrait la solliciter pour de l'artisanat. Monsieur LOIZON précise que concernant le secteur d'Isoparc c'est à affiner.

Madame MARTENOT rappelle que si un EPCI souhaite mobiliser la réserve il devra le faire remonter au SMAT qui sollicitera la réserve.

Monsieur GATARD propose de passer au vote. Les résultats sont les suivants :

Vote pour : 48

Vote contre : 0

Abstentions : 2

Au regard du résultat, **le SMAT émet un avis favorable** sur la modification du SRADDET.

2. Rapport d'activité 2023

Madame MARTENOT rappelle les temps qui ont rythmé le SMAT au cours de l'année 2023. Il est notamment fait référence des points suivants :

- Poursuite et clôture de la démarche « Urbanisme Favorable à la Santé »
- Groupes partenariaux Habitat et Economie
- Recrutement d'un prestataire pour la suite de la révision du SCoT
- Lancement de réflexions sur le volet logistique du SCoT
- Lancement de la Scène Citoyenne

Le rapport d'activité dresse le bilan des activités du SMAT en terme d'analyse de document d'urbanisme ou de participation à des démarches en cours.

Le rapport d'activité est disponible sur le site internet du SMAT.

Le comité syndical prend acte du rapport d'activité.

17h45 : fin de la séance

Le secrétaire de séance

Franck MAZET



Le Président,

Christian GATARD